
FICHE DÉTAILLÉE DE L'ACTION

PROGRAMME

DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation 11.2.6 " Accès sans escorte à la ZSAR - UE 2015/1998 "

PUBLIC :

Toutes personnes souhaitant un accès non accompagné aux zones de sûreté à accès réglementé (ZSAR).

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation de sensibilisation aux mesures de sûreté aéronautique s'inscrit dans le cadre de l'obtention d'une carte d'identification de membre d'équipage (CIME) pour les pilotes autres que ceux employés par une entreprise de transport aérien.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation le titulaire du certificat de réalisation sera capable de :

- Connaître les actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civiles, les attentats terroristes et les menaces actuelles.
- Connaître les prescriptions légales applicables.
- Connaître les objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment les obligations et les responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté.
- Comprendre la configuration du poste d'inspection/filtrage correspondantes.
- Connaître les cartes d'identification aéroportuaires utilisées dans cet aéroport.
- Connaître les procédures de notification.
- De réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté.

CONTENU :

- Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civiles, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- Connaissance des prescriptions légales applicables.
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté.
- Compréhension de la configuration du poste d'inspection/filtrage correspondantes.
- Connaissance des cartes d'identification aéroportuaires utilisées dans cet aéroport.
- Connaissance des procédures de notification.
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté.

Référence : Règlement d'exécution (UE) 2015/1998 de la commission du 5 novembre 2015 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel :

- Enseignements généraux en face à face
- Travaux pratiques sur ordinateur, papier et tableau blanc

L'intervention peut avoir lieu à distance en visioconférence, si les conditions sanitaires l'exigent

Un support numérique en version PDF et/ou un document papier sera remis aux participants le cas échéant

MODALITES DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

En cours de session : une évaluation en cours de séquence (quiz, QCM, etc.)

Fin de session / à chaud : évaluation du niveau et des connaissances

Post session / à froid : évaluation de la mise en application des outils de la formation dans les mois qui suivent la formation : évaluation des stagiaires formés.

Évaluation de la formation et du formateur : questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires à la fin de la formation

REFERENCE ET QUALIFICATION DU FORMATEUR : Arnaud BRUGARO (CV visible sur le site internet)

DURÉE / RYTHME et HORAIRES :

1 session de formation comprend 3 heures.

Cours du soir, en journée semaine ou le samedi.

DELAIS D'ACCES : Entrée/sortie permanentes tout au long de l'année. Inscription jusqu'à une semaine du début du stage de formation et selon les règles de prise en charge du financeur.

DATES ET LIEUX :

- Centre de formation EMERAUDE AERO FORMATION, 2B route de Larnay, 86580 BIARD (Ci-après nommé EAF).

Prochaines sessions : (à définir).

GROUPE : pour maintenir la réalisation de la session il faudra atteindre un minimum de 4 stagiaires par session.

Tarif par personne : 42€ TTC par personne.

Type de règlement accepté : CB, chèque, virement ou espèce. En cas de réussite le certificat de réalisation sera fourni si et seulement si le paiement a été effectué. Pensez bien aux délais de traitement en cas de virement.

Eligibilité CPF : Cette formation n'est pas inscrite au répertoire spécifique.

Les frais éventuels d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

CONTACT & INSCRIPTION :

Administratif & Pédagogique : M. BRUGARO Arnaud / 06 82 22 14 53 / instructeur@emeraudeaeroformation.fr

CHIFFRES CLES :

Nombre de stagiaires ayant suivi cette formation : 43

Taux de satisfaction constaté : 100 %

ACCESSIBILITE HANDICAP

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

